



Suresnes, le 16 décembre 2024 – 18h30

Conclusion d'un pacte d'actionnaires entre les actionnaires familiaux Fiévet, Sauvin et Dufort et projet d'offre publique d'achat simplifiée suivie d'un retrait obligatoire sur l'ensemble des actions en circulation de la société Unibel

La société Unibel S.A. (« **Unibel** » ou la « **Société** ») a été informée par les actionnaires des familles Fiévet et Sauvin¹ et de la famille Dufort², agissant de concert (ensemble le « **Concert** »), de la signature le 16 décembre 2024 d'un pacte d'actionnaires entre eux relatif à la Société (le « **Pacte** »). La signature du Pacte met fin à l'ensemble des différends existant entre les membres du Concert, qui partagent notamment l'objectif de préserver le caractère familial du groupe, d'assurer la stabilité de son contrôle et de favoriser sa transmission aux générations futures.

Le Concert détient désormais directement et indirectement 2.289.100 actions Unibel³, représentant 3.934.609 droits de vote, soit 98,52% du capital et 93,54% des droits de vote théoriques de la Société⁴.

En conséquence, le Concert franchit le seuil des 30% du capital et des droits de vote de la Société et déposera, dès que possible, conformément aux articles 234-2 et 233-1 1° du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (« **AMF** »), un projet d'offre publique d'achat, sous la procédure simplifiée, à caractère obligatoire, auprès de l'AMF qui serait suivie d'un retrait obligatoire sur l'ensemble des actions de la Société non encore détenues par le Concert, au prix de 980 euros par action (l'« **Offre** »).

Le prix proposé dans le cadre de l'Offre représenterait une prime de 18,07% sur le cours de clôture du 16 décembre 2024 et de 22,06% sur le cours moyen pondéré par les volumes des 60 jours précédant le 16 décembre 2024.

Le Conseil de surveillance d'Unibel, réuni le 16 décembre 2024, a accueilli favorablement le projet d'Offre à l'unanimité, sans préjuger de l'avis motivé qui sera émis par le Conseil de surveillance, connaissance prise du rapport de l'expert indépendant qui sera produit dans le cadre de l'Offre. Le Conseil de surveillance a ainsi constitué un comité *ad hoc* composé d'une majorité de membres indépendants en charge de désigner un expert indépendant, d'assurer le suivi de ses travaux et de préparer le projet d'avis motivé du Conseil de surveillance de la Société concernant l'Offre.

Le projet d'Offre demeure soumis à l'examen de l'AMF. Le Concert a l'intention de demander la mise en œuvre d'un retrait obligatoire à l'issue de l'Offre si les conditions sont réunies, entraînant le retrait de la cote des actions Unibel qui devrait intervenir au cours du premier semestre 2025.

¹ Parties au pacte d'actionnaires entré en vigueur le 19 septembre 2013 et les sociétés qu'ils contrôlent (D&I 213C1436 du 26 septembre 2013).

² Stéphane Dufort, Clémentine Costet, Jean-Thierry Dufort et la société HFBBDE SA dont ils sont actionnaires.

³ En ce compris 196.350 actions d'autocontrôle et 32.302 actions auto-détenues, assimilées aux actions détenues par le Concert en application des dispositions de l'article L. 233-9, I, 2° du Code de commerce.

⁴ Sur la base d'un capital composé de 2.323.572 actions représentant 4.206.279 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF. Le Concert détient par ailleurs directement et indirectement 98,92% des droits de vote exerçables en assemblée générale.



Communiqué de presse

A propos d'Unibel

Unibel est la société holding animatrice du Groupe Bel, acteur majeur de l'alimentation à travers des portions de bien manger laitières, fruitières ou végétales, et l'un des leaders mondiaux du secteur des fromages de marque. Son portefeuille de produits différenciés et d'envergure internationale tels que La Vache qui rit®, Kiri®, Babybel®, Boursin®, Nurishh®, Pom'Potes® ou GoGo squeeZ®, ainsi qu'une vingtaine d'autres marques locales, lui ont permis de réaliser en 2023 un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros. 10 800 collaborateurs répartis dans une quarantaine de filiales dans le monde contribuent à déployer la mission du Groupe : offrir une alimentation plus saine et responsable pour tous. Ses produits sont élaborés dans 30 sites de production et distribués dans près de 120 pays.

Contacts presse

Havas Paris – Audrey Arnoux

audrey.arnoux@havas.com - 0661270739

Havas Paris – Léa Gaultier

lea.gaultier@havas.com – 0607239197